

*Lettre ouverte à Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine*

*copie pour information*

**à Madame la directrice de l'ARS de la Corrèze**  
**à Madame le Préfet de la Corrèze**  
**à Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Corrèze**  
**à Messieurs les Vice-Présidents du CDCA de la Corrèze**  
**à Monsieur le Maire de Tulle, Président du CA de l'hôpital**  
**à Monsieur le Maire de Brive, Président du CA de l'hôpital**  
**à Monsieur le Maire d'Ussel, Président du CA de l'hôpital**  
**à Mesdames et Messieurs les Parlementaires de la Corrèze**

*Objet* : Campagne de vaccination contre la Covid 19

Monsieur le Directeur,

Nos organisations souhaitent attirer votre attention sur la situation des personnes âgées, certaines souffrant de lourdes pathologies, au regard de la vaccination en cours. Les retraités ont déjà payé un très lourd tribut au cours de cette pandémie, représentant 80% des décès, pourcentage augmentant proportionnellement avec l'âge. Si la priorité donnée à la vaccination dans les EPHAD est parfaitement légitime, l'accès à la vaccination annoncé le 18 janvier pour les plus de 75 ans (hors EPHAD) et pour les plus de 65 ans présentant des pathologies à risques est très loin d'être réalisée.

S'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la qualité des différents vaccins proposés, et tout en respectant la liberté de choix de chaque personne de se faire vacciner ou non, nous souhaitons que chaque citoyen qui demande à être vacciné puisse l'être.

Le problème majeur, partout en France, c'est un approvisionnement en vaccins très insuffisant, largement inférieur aux demandes et aux besoins. Les causes de cette pénurie tiennent aux choix politiques qui ont, depuis trop longtemps, sacrifié les moyens de la recherche publique, détruit les emplois qui y sont associés et laissé se délocaliser la production des médicaments. Ainsi, notre pays dépendant aujourd'hui des laboratoires étrangers et de sites de production hors de nos frontières, se trouve démuné pour affronter une crise de santé publique d'une ampleur inédite et aux graves conséquences économiques et sociales.

De multiples témoignages nous parviennent de retraités qui attestent des **difficultés récurrentes pour les prises de rendez-vous**, des délais qui, le plus souvent, ne sont pas précisés ce qui est particulièrement anxiogène pour les plus fragiles et le sentiment d'une forte distorsion entre communications gouvernementales et réalités du terrain. Pour les personnes âgées, en particulier les plus de 75 ans, c'est un véritable parcours d'obstacles, le cercle infernal du «réessayer plus tard» : saturation des plateformes téléphoniques et quasi impossibilité de recourir à la prise de rendez-vous en ligne sur les sites privés Doctolib, ou autres, pour toutes celles qui maîtrisent difficilement, voire pas du tout, l'outil informatique et parfois sans même de connexion internet.

**Une autre difficulté réside, pour celles et ceux qui habitent en zone rurale** dans l'éloignement des centres de vaccination, ce qui engendre des problèmes de transport, difficiles à résoudre pour certaines et certains.

**C'est pourquoi nous demandons :**

- **la mise à disposition de doses de vaccins correspondant aux besoins réels de la population,**
- **des dispositifs publics décentralisés d'aide à la prise de rendez-vous** avec sollicitation personnelle et suivi systématique des personnes âgées,
- **la transparence totale sur la gestion des listes d'attente,**
- **la mise en place de services de transport** financés par l'ARS, éventuellement en lien avec les collectivités locales ou des taxis, vers les centres de vaccination,
- **des centres de vaccination de proximité supplémentaires,** avec organisation d'équipes de vaccination itinérantes pour couvrir les zones rurales,
- des personnels qualifiés, et en nombre suffisant,** affectés à la campagne de vaccination
- des finances pour la recherche publique.**
- la mise en place d'un Pôle public du médicament**

Nous souhaitons par ailleurs disposer d'un bilan précis de l'état de la vaccination des retraités (65 à 74 ans et plus de 75 ans dans notre département).

Dans une période de tension aiguë des hôpitaux, aggravée par les politiques de fermetures de lits et d'insuffisance de personnels, nous craignons que cette carence vaccinale ne provoque la saturation d'accueil des patients, plus particulièrement en lits de réanimation et fasse porter le risque de déprogrammation d'opérations, d'examen et de suivi des autres patients.

La découverte et la production de vaccins, sûrs et efficaces, contre la Covid 19 constituent le seul espoir de sortir de cette pandémie mondiale. Celle-ci ne pourra être surmontée que si l'ensemble des pays de notre planète bénéficient de la vaccination, on en est très loin aujourd'hui. C'est pourquoi nous demandons que les gouvernements français et européens fassent preuve de responsabilité et agissent pour que les brevets attachés aux vaccins contre la Covid 19 soient considérés comme des biens publics internationaux. Cela rendrait possible qu'ils soient produits en France et dans tous les pays, et répartis équitablement. Des possibilités existent (cf ordonnance du 8 février 1959).

Nous espérons, Monsieur le Directeur, que vous accorderez toute votre attention à ce courrier et que nos demandes seront entendues.

USR CGT	Michel Planche	michel-planche@orange.fr
UDR FO	Philippe Martin	philber01@gmail.com
CFTC retraités	Denise Pommier	denise.pommie@gmail.com
SFR FSU	Janine Vaux	janine.vaux@laposte.net
Solidaires retraités	Jean Claude Gayerie	jc.gayerie@gmail.com
FGR FP	Pierre Leymarie	pierreleymarie@wanadoo.fr